



CONTRAT D'ENGAGEMENT « PAIN »

Entre	l'ADHÉRENT	et	le BOULANGER
Nom	:		LE PAIN D'HERVE
Prénom	:		SARL Le Fournil du Taillis
Adresse	:		57 rue des Landrons
	:		60650 ESPAUBOURG
Tél.	:		Tél : 03 44 80 55 05
			Portable : 06 37 03 32 64
Courriel	:		herve@lefournil.com
			Site : www.lefournil.com

Les soussignés s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après pour la période du **03 octobre 2017** au **27 mars 2018** inclus et concernant **25 semaines**

La journée prévue sans distribution sera le 26 décembre 2018.

Engagements de l'ADHÉRENT :

- Être Adhérent à l'AMAP de Coubron - Les Courts Sillons.
- Établir le ou les chèque(s) en règlement des paniers de la période susmentionnée ; les libeller à l'ordre de "SARL le Fournil du Taillis" puis les remettre à un responsable de l'AMAP, qui transmettra au BOULANGER. Le paiement peut être effectué, soit par un chèque global, soit fractionné en 2 ou 3 fois.
- Venir prendre son panier sur le lieu de distribution, les mardis entre 18 h 30 et 20 h dans la salle "annexe" de la Maison Dacheville, 137 rue Jean Jaurès, 93470 Coubron.
En cas d'empêchement (retard, vacances, etc.), faire récupérer son panier par une tierce personne qui sera désignée, ou se présentera, à un responsable de l'AMAP.
Tout panier non retiré par un ADHÉRENT ou son remplaçant pourra être partagé entre les ADHÉRENTS encore présents à la clôture de la distribution ; il ne sera procédé à aucun remboursement.
- Trouver un remplaçant s'il souhaite se désister du présent engagement : aucun remboursement ne sera effectué.

Engagements du BOULANGER :

- Fournir des produits savoureux issus de composants biologiques certifiés.
- Livrer les produits une fois par semaine, le mardi entre 17 h 45 et 18 h, sur le lieu précité.
- Pratiquer la transparence sur les prix.
- Prévenir l'AMAP en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des Adhérents de l'AMAP.
- Accepter des visites régulières des Adhérents de l'AMAP.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité du BOULANGER (maladie, problèmes de livraison, etc.).
- Les Adhérents acceptent d'assumer ces risques, sachant toutefois qu'ils en seront justement compensés.

Engagements de l'AMAP de Coubron :

- L'AMAP agit en tant que simple intermédiaire entre ses ADHÉRENTS et le BOULANGER ; elle participe à la logistique locale de distribution.
- Respecter la charte des AMAP.

Le Pain d'HERVE

Choix des paniers			Réf. panier	Prix unitaire	Commande	
			Qté	Montant		
Panier « Pain fantaisie » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en A'			A	3,20 €		
Toujours le même « Pain fantaisie »	<input type="radio"/>	Pain d'épeautre (T110) - 500 g	A' 1	3,80 €		
	<input type="radio"/>	Pain au kamut - 500 g	A' 2	3,60 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux graines - 500 g	A' 3	3,30 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux noix - 500 g	A' 4	3,80 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux 5 céréales - 500 g	A' 5	3,10 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux raisins et noisettes - 600 g	A' 6	4,70 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux graines de sésame - 500 g	A' 7	3,10 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux olives vertes - 300 g	A' 8	2,60 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux châtaignes (selon saison) - 300 g	A' 9	3,50 €		
« Gros Pain » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en B'			B	4,30 €		
Toujours le même « Gros Pain »	<input type="radio"/>	Pain bis T80 - 1 kg	B' 1	4,70 €		
	<input type="radio"/>	Pain complet T110 - 1 kg	B' 2	4,70 €		
	<input type="radio"/>	Pain intégral T150 - 1 kg	B' 3	4,70 €		
	<input type="radio"/>	Boule de campagne T65 - 1 kg	B' 4	4,80 €		
« Pain fantaisie + Gros Pain » : soit combinaison A + B			C	7,00 €		
Toujours le même « Pain fantaisie + Gros Pain » : combinaison A' + B' - Préciser :		 +€		
« Pain fantaisie + Brioche » à la discrétion du Boulanger : soit combinaison A + E			D	6,90 €		
« Brioche » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des brioches suivantes : Brioche aux raisins - 350 g (4,50 €). Brioche nature - 350 g (4,50 €). Brioche au chocolat - 350 g (5,00 €).			E	4,30 €		
« Pain fantaisie + Gros Pain + Brioche », soit combinaison des (A + B + E).			F	11,50 €		
« Gourmandises bio de la semaine » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des gourmandises suivantes, (parmi une cinquantaine de spécialités sucrées) : 4 viennoiseries ; 2 chaussons aux pommes ; 2 gourmandises ; 2 muffins + 2 financiers ; 300 gr de biscuits variés ; 2 amandines ; 1 cake aux raisins.			G	4,00 €		
« Panier salé » à la discrétion du Boulanger : l'une des compositions listées en H'			H	5,00 €		
Toujours le même « Panier salé »	<input type="radio"/>	2 petites pizzas	H' 1	5,00 €		
	<input type="radio"/>	2 quiches lorraines	H' 2	5,00 €		
	<input type="radio"/>	2 quiches aux champignons	H' 3	5,00 €		
	<input type="radio"/>	Feuilletés au chèvre	H' 4	5,00 €		
	<input type="radio"/>	1 cake salé.	H' 5	5,00 €		
« Pain de mie » de 500 g			I	4,20 €		
« Pain sans gluten » 500 g. à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en J'			J	4,40 €		
Toujours le même « Pain sans gluten »	<input type="radio"/>	Pain au sarrasin	J' 1	4,40 €		
	<input type="radio"/>	Pain aux châtaignes	J' 2	4,40 €		
	<input type="radio"/>	Pain au souchet	J' 3	4,40 €		
« Pain spécial » (hors liste ci-dessus) : spécifier			K€		

Total de l'engagement hebdomadaire : €, soit pour les 25 semaines de l'engagement :€

Paiement en 1, 2 ou 3 chèques libellé(s) à l'ordre de **Sarl Le Fournil du Taillis**.

	Montant	Banque	N° de chèque
1			
2			
3			

Le présent contrat expirera au terme de la dernière distribution, le mardi 27 mars 2018.

A le

A le

L'ADHERENT

**Le BOULANGER
Hervé Quéra**